

Conditions d'utilisation – Freephone Business App

1. Général

- a) Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent à l'utilisation de l'app FreePhone Business, une solution de téléphonie digitale basée sur une app Webex de bureau et mobile (l'« **app** ») de Cisco Systems, Inc. (« **Cisco** »).
- b) Cette app est régie par (i) les présentes conditions d'utilisation et (ii) les conditions générales de Cisco, qui sont disponibles via les liens suivants :
 - Cisco End User License Agreement (www.cisco.com/go/eula) ;
 - Cisco Webex App and Webex Messaging Privacy Data Sheet ([Trust Portal - Cisco](#)) ;
 - Politique de confidentialité (www.cisco.com/c/en/us/about/legal/privacy.html).(ci-après dénommées conjointement : « **conditions de Cisco** »).

En créant un (ou plusieurs) compte(s) et en utilisant l'app, vous déclarez avoir pris connaissance des présentes conditions d'utilisation et des conditions de Cisco, accepter sans équivoque leur applicabilité et leur contenu et vous engager à les respecter et à informer tous les utilisateurs finals de leur contenu.

- c) Cisco a le droit de modifier son app (ou certaines fonctionnalités de celle-ci) et/ou les conditions de Cisco conformément aux conditions de Cisco. Conformément aux conditions de Cisco, Cisco a également le droit d'interrompre la disponibilité de l'app (p. ex. à des fins d'entretien). Telenet n'a aucun contrôle sur ce point et ne peut donc pas être tenue responsable de ces changements, interruptions ou de toute déficience de l'app.
- d) Les conditions générales de Telenet Business, les conditions particulières de FreePhone Business et des éventuelles options restent également d'application pour l'app, pour autant qu'il n'y soit pas dérogé ci-dessous. Vous pouvez toujours consulter les conditions générales de Telenet Business sur <https://www2.telenet.be/fr/business/serviceclient/quest-ce-que-sont-les-conditions-generales-de-telenet-business/>. Vous trouverez les conditions particulières de FreePhone Business sur les pages de produits de FreePhone Business.

2. Votre utilisation de l'app

2.1. Mise à disposition de l'app

- a) Telenet met l'app à votre disposition, en votre qualité de client de Telenet FreePhone Business, et à vos utilisateurs finals.
- b) L'app exige une connexion internet (fixe ou mobile) en état de fonctionnement (dont les coûts sont à charge du client).
- c) Votre abonnement Freephone Business comprend un nombre spécifique de licences Freephone Business. Par licence Freephone Business, vous recevrez une licence d'utilisation de l'app. Le client (ou les utilisateurs finals) ne peuvent pas se connecter à l'app simultanément avec plusieurs appareils basés sur la même licence d'utilisation. Si un deuxième appareil devait se connecter avec la même licence d'utilisation, alors que cette même licence d'utilisation était

déjà utilisée par un premier appareil, l'app sur le premier appareil deviendra automatiquement inactive.

- d) Telenet se réserve le droit, après notification préalable, de mettre fin à tout moment à la mise à disposition gratuite de l'app ou de parties de celle-ci ou de la rendre payante. Telenet se réserve le droit de ne pas assurer la maintenance ou le support des anciennes versions de l'app.
- e) L'app est proposée en l'état. Vous reconnaissez expressément que ni Telenet ni les fournisseurs ou les concepteurs des programmes ou de tout autre contenu ne puissent donner la moindre garantie quant à la légalité, la qualité, la fonctionnalité, l'absence de défauts ou de matériel contaminé (dont les virus, les vers, les chevaux de Troie, les « bombes logiques », etc.) ou la disponibilité de l'app ou du contenu de l'app. Compte tenu des limitations techniques existantes, de la nouveauté des technologies employées et de la multitude des facteurs externes (potentiels) pouvant exercer une influence, Telenet ne peut, entre autres, nullement garantir que l'app sera toujours accessible ni qu'elle ne subira pas d'interruptions ou d'erreurs.

2.2. Appels aux services d'urgence et numéros d'urgence

- a) Pour les appels vers les services de secours et les numéros d'urgence (100, 101, 112, ...), les règles suivantes sont d'application :
 - l'app de bureau ne peut être utilisée que pour des appels vers ces numéros à partir de l'adresse d'installation de l'abonnement FreePhone Business.
 - l'app mobile ne peut être utilisée que pour des appels vers ces numéros à condition que :
 - (i) l'utilisateur final se trouve en Belgique ;
 - (ii) l'utilisateur final ait marqué l'autorisation, via son appareil mobile, d'utiliser ses données de localisation ; et
 - (iii) l'appareil mobile soit connecté à internet via le réseau mobile.
- b) Sans cette autorisation et/ou sans connexion internet mobile, l'appel peut être transmis à une centrale incorrecte et/ou la centrale risque de ne pas être en mesure de déterminer la localisation. Le client s'engage à informer tous les utilisateurs finals des obligations et restrictions ci-dessus. Le client accepte les risques de non-respect de cet article et exonère Telenet de tous les dommages qui en découlent (p. ex. les dommages résultant de l'incapacité des services de secours et/ou d'urgence à localiser l'appelant (en temps utile)).

2.3. Droit d'utilisation

- a) Téléphoner via l'app est facturé selon les tarifs du plan de tarif FreePhone Business et les éventuelles options que vous avez choisies. *Le prix pour l'accès à internet et la consommation internet sont à votre charge sur base du contrat avec votre fournisseur d'accès à internet.*
- b) Telenet vous accorde un droit temporaire, non exclusif et non transmissible d'utilisation de l'app. L'utilisation est explicitement limitée à une utilisation professionnelle. Toute autre utilisation par des tiers, contre paiement ou non, est interdite. Vous n'avez donc pas le droit de transmettre, de commercialiser, de rendre publique ou de communiquer publiquement l'app ou quelque partie (dont le contenu), de la télécharger, la copier ou la reproduire, dans sa

totalité ou partiellement, d'aucune façon et à quelque fin que ce soit. Vous vous engagez à n'utiliser l'app qu'à des fins légales.

- c) Vous vous engagez à traiter vos nom d'utilisateur et mot de passe de façon confidentielle et à ne jamais les communiquer à des tiers, ainsi qu'à ne jamais utiliser le nom d'utilisateur/mot de passe d'un autre utilisateur sans son autorisation préalable. En outre, vous vous engagez à ne pas utiliser l'app pour vous faire passer pour quelqu'un d'autre (personne physique ou morale).
- d) Telenet peut, en cas de manquement grave ou répété à vos obligations découlant des présentes conditions d'utilisation, suspendre la fourniture de l'app par une simple notification écrite, jusqu'à ce que vous satisfassiez à vos obligations, ou résilier l'utilisation de l'app automatiquement, de plein droit et sans mise en demeure préalable, sans préavis ni indemnité.
- e) Vous vous engagez à protéger et indemniser Telenet contre tout dommage ou perte et toute réclamation de tiers résultant d'une utilisation illicite de l'app, par vous-même ou autres, et/ou du non-respect de ces conditions d'utilisation et/ou les conditions de Cisco.

2.4. Équipement pour l'utilisation de l'app

Vous vous engagez à utiliser uniquement des équipements et logiciels appropriés et de bonne qualité pour l'app. Dès que vous remarquez, ou que vous êtes raisonnablement censé avoir remarqué, que les équipements/logiciels que vous employez ne conviennent pas pour la connexion à l'app, ne fonctionnent pas correctement ou perturbent l'utilisation ou le fonctionnement de l'app ou du réseau Telenet, vous devez cesser d'utiliser l'équipement en question. Les modifications de la configuration de votre équipement et/ou de vos logiciels se font à vos risques et périls.

3. Limitation de responsabilité

Telenet décline toute responsabilité découlant de la fourniture de l'app, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle. La responsabilité de Telenet est en tout cas limitée à la réparation des dommages prévisibles, directs et personnels subis par le client, à l'exclusion, mais sans s'y limiter, de tout dommage indirect ou immatériel tel que la perte d'exploitation, la perte de revenus ou de bénéfices, la perte ou l'endommagement de données et les frais supplémentaires. Dans tous les cas, la responsabilité de Telenet est limitée à un montant maximum de (cent) 100 EUR par réclamation ou série de réclamations ayant la même cause.

Version Septembre 2022